



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

**10 juillet 2023**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, lundi le 10 juillet 2023 à 20h, à laquelle sont présents : M. Michel Blondin, M. Éric Pariseau, M. Steve Roy, Mme Sylvie Turcotte, Mme Cathy Bishop; Mme Sonia Roberge formant quorum sous la présidence du maire, M. Serge Tremblay.

M. Emrick Couture-Picard, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de greffier d'assemblée.

M. Serge Tremblay constate le quorum, ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour proposée.

Il est proposé par M. Michel Blondin et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023
3. Adoption des comptes
4. Dépôt des comptes relatifs à la délégation de pouvoir du directeur-général
5. Période de questions sur les comptes
6. Rapport des élus
7. Adoption du règlement 436 concernant la limite de vitesse sur le rang Saint-Philippe
8. Adoption du rapport annuel d'activités 2022 dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la Sécurité publique.
9. Démarche intermunicipale afin d'assurer l'inscription des enfants à l'école primaire Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
10. Embauche d'une coordonnatrice de la bibliothèque
11. Nomination des fonctionnaires responsables de l'émission des permis et de l'application des règlements d'urbanisme
12. Entérinement et résultats d'ouverture des soumissions – vente de pins blancs
13. Vente d'une imprimante par soumissions publiques – modification de la date
14. Octroi de contrat – Installation de climatiseurs aux bureaux municipaux
15. Octroi de contrat – Vernissage du plancher au centre



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

<b>Fournisseur</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Hydro-Québec	Électricité Usine d'eau et éclairage public	662,31 \$
Sogetel	Central alarme, téléphone et internet	751,80 \$
Poste Canada	Envois de quartier	170,26 \$
Télébec	Téléphone usine d'eau	97,79 \$
Alain René	Surveillance réseau et facturation,	560,51 \$
Gesterra	Vidanges fosses, traitement GMR	2 510,71 \$
Ministre finances QC	Services Sureté du Québec	15 583,00 \$
Ministre finances QC	DAS	3 746,83 \$
Agence revenu Canada	DAS	1 344,29 \$
Paies	Paies employés et élus	8783,73\$
Vivaco	Bois, vis, pinceau, round-up, embout, vaporisateur, chlore, bidon vide, flextra, lames.	324,48 \$
Eurofins environez	Analyse eau RQEP et eau brute	341,49 \$
Centre RP	Barrure	67,74 \$
Excavation Marquis Tardif inc.	Niveleuse 12-13-14 juin	3 035,34 \$
Karine Villeneuve	Entretien ménager	152,50 \$
Entreprise S. Picard inc.	Location du camion pour entretien des gouttières centre communautaire	462,50 \$
Michel Roy, Jacques Ramsay, Benoit paquette	Comité Consultatif d'urbanisme	45,00 \$
Somavrac	Calcium	23 615,38 \$
Réseau biblio CRSBP	Étiquettes et affiches	33,34 \$
Denise Ramsay	Achats paniers	30,00 \$
<b>Total</b>		<b>53 535,27 \$</b>

### PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES

Question portant sur l'état des dépenses par rapport au budget, la disponibilité des crédits budgétaires et le déficit prévu.

### RAPPORT DES ÉLUS

M. Éric Pariseau fait rapport du règlement sur la prévention incendie.

Mme Sonia Roberge fait rapport de nouveaux livres à gros caractères à la bibliothèque.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

rapport annuel d'activités 2022 dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la Sécurité publique.

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques le 23 mars 2009;

CONSIDÉRANT l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie qui prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité que la Municipalité approuve le rapport annuel d'activités 2022 à être présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

### **2023-07-10-2 : DÉMARCHE INTERMUNICIPALE AFIN D'ASSURER L'INSCRIPTION DES ENFANTS À L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DU-PERPÉTUEL-SECOURS**

CONSIDÉRANT les discussions tenues au cours des dernières semaines avec le Centre de Services Scolaire des Bois-Francis (CSSBF), celui-ci étant dans son processus de planification des classes en fonction du nombre d'élèves présentement inscrit à l'école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours à Ham-Nord;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de la présente démarche est de travailler en collaboration avec le CSSBF afin que les besoins de l'enfant soit mis en priorité dans les prises de décision;

CONSIDÉRANT QUE depuis quelques semaines, certaines rumeurs et hypothèses non confirmées ont été entendus relativement aux points suivants :

- la possibilité d'un déplacement d'élève présentement à l'école de Ham-Nord vers l'école de Chesterville;
- qu'un nombre de 1 ou 2 inscriptions supplémentaires viendrait totalement changer la situation et qu'une nouvelle classe serait ouverte avec ces ajouts au cours de l'été;
- qu'une fois la décision finale prise au niveau de l'organisation des classes, que les nouvelles inscriptions en cours d'année (à compter de septembre) seraient à risque d'être automatiquement transférées dans une autre école;

CONSIDÉRANT QUE les discussions tenues nous porte à croire que l'ajout de quelques élèves de plus (on parle de 1 à 2 inscriptions supplémentaires) au cours de l'été (avant le 10 août) pourrait jouer une grande différence sur l'organisation



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

QUE notre municipalité se joint à la municipalité du canton de Ham-Nord afin de démontrer que nos 2 municipalités forment un seul et unique « milieu de vie » et que l'option de déplacer un enfant vers une autre école ne doit JAMAIS être mise de l'avant, autant pour l'année scolaire 2023-2024 que pour les années à venir;

DE réitérer au CSSBF que l'objectif de la présente démarche est de travailler en collaboration avec eux afin que les besoins de l'enfant soit mis en priorité dans les prises de décision ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à notre député provincial, M. Sébastien Schneeberger;

### **2023-07-10-3 : EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité d'embauche Mme Natasha Snyder à titre de coordonnatrice de la bibliothèque au conditions précisées par l'appel de candidature.

### **2023-07-10-4 : NOMINATION DES FONCTIONNAIRES RESPONSABLES DE L'ÉMISSION DES PERMIS ET DE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME**

CONSIDÉRANT le projet d'entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska relativement à l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité;

CONSIDÉRANT les modalités applicables à ce service d'inspection;

Il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité que la Municipalité désigne à titre de personnes désignées au sens de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales et de fonctionnaire responsable pour l'application et l'émission des permis prévus par la réglementation d'urbanisme, incluant les permis de puits et d'installation septique :

Vincent Roy

Philippe Habel

Amélia Lacroix

Valérie Gagné

Annie Ruelland

Daniel Moreau



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

Considérant les réponses reçues et l'analyse de celle-ci suite à l'ouverture des soumissions du 6 juillet à 13h05;

Il est proposé par Michel Blondin et adopté à l'unanimité d'octroyer le contrat de rénovation du centre communautaire à Construction JM Perfection selon la soumission reçue. Les coûts des travaux sont payés à même la subvention PRABAM.

### **FORAGE EXPLORATOIRE DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE D'EAU POTABLE**

Le conseil municipal reporte sa décision en attente de la rencontre d'informations et l'analyse des données.

### **2023-07-10-8 : ENTÉRINEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

CONSIDÉRANTS QUE plusieurs subventions récurrentes ont été budgétées dans le budget 2023;

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité d'entériner le paiement des subventions municipales suivantes :

Comité récréatif N.D.H inc	:	6 000.00\$
FADOQ	:	300.00\$
Noël des enfants	:	500.00\$
Fabrique	:	200.00\$
Sentiers équestres aux mille collines	:	2 000.00\$
Pêche Nicolet	:	2 000.00\$
Service d'entraide des Hauts Reliefs	:	500.00\$

### **2023-07-10-9 COMMÉMORATION DU 125<sup>E</sup>**

Il est proposé par Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité de :

- fermer les rues lors de la parade du 23 septembre 2023 de midi à 15h selon l'itinéraire proposée;
- de demander l'intervention du Service d'intervention d'urgence civil du Québec (SIUCQ) pour nous aider à assurer la sécurité des lieux lors de la parade du 23 septembre 2023 :
- d'autoriser les dépenses suivantes dans le cadre de l'activité du 23 septembre 2023 :

- Mini-ferme, Sylvain Gagné 450.00\$
- Location d'un chaniteau : 2250.00\$ + tx



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

ou en attente, à titre de directrice générale et greffière-trésorière intérimaire, pour la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

### CORRESPONDANCE DIVERSE

- a. Déclenchement de négociations du contrat de travail par le directeur général et greffier-trésorier
- b. Demande de prolongation de négociation du contrat de travail par le responsable des travaux publics
- c. Pêche Nicolet - Fête de la pêche dans le cadre du 125<sup>e</sup>
- d. Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska – Demande de partenariat pour la journée internationale des personnes âgées
- e. Place aux jeunes – demande de partenariat
- f. Geneviève Boutin – demande d'aide afin d'assurer l'inscription des enfants à l'école primaire Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

### VARIA

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Question concernant la vidange des fosses septiques.

Question sur un constat d'infraction pour revêtement extérieur non conforme.

Question concernant les délais de construction imposés par la Municipalité en hiver dans le cadre d'un revêtement extérieur non conforme.

Question concernant le fonctionnement des périodes de questions.

### FERMETURE DE LA SÉANCE

**Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.**

\_\_\_\_\_  
Serge Tremblay, Maire

**Par la présente, le greffier-trésorier certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.**

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

\_\_\_\_\_